MASSAGLIA
AUTO MOTO ECOLE
GIMONT

97 rue Nationale - 32200 GIMONT  RCS AUCH B 356 / Siret : 479 115 909 000 18 / Tél. : 05.62.67.79.21
Agrément préfectoral n° E0403202020

**contact@autoecolegimont.fr**

# Programmes détaillés des formations dispensées par l'établissement

## Formations théoriques et pratiques

*Document d'information mis à disposition du public*

Ce document présente les programmes détaillés des formations théoriques et pratiques proposées par l'établissement.

Il a pour objectif d'informer clairement le public sur les enjeux de chaque formation, les objectifs pédagogiques à atteindre, les contenus abordés, les compétences travaillées en formation pratique, les outils pédagogiques utilisés et les modalités de suivi de la progression des élèves.

Les formations sont adaptées au niveau, aux besoins et au rythme de chaque élève.

La progression est suivie par les enseignants tout au long de la formation.

## Enjeux des formations

Les formations à la conduite ont pour but de préparer les élèves à devenir des conducteurs responsables, autonomes et capables de circuler en sécurité.

- apprendre à connaître et respecter le Code de la route ;
- comprendre les risques liés à la conduite ;
- adopter un comportement responsable envers les autres usagers ;
- savoir partager la route avec les piétons, cyclistes, deux-roues, véhicules lourds et autres conducteurs ;
- développer une conduite préventive, économique et respectueuse de l'environnement ;
- préparer l'élève aux épreuves théoriques et pratiques du permis de conduire ;
- permettre à l'élève d'acquérir les compétences nécessaires pour conduire seul en sécurité après l'obtention du permis.

## Parcours de l'élève lors de l'inscription et de la formation

Lors de l'inscription, l'élève dispose des accès aux révisions du Code de la route de notre fournisseur EDISER ENPC, ainsi que du livre de code du même fournisseur. Un stage de code peut également être proposé afin d'appuyer la formation théorique et d'aider l'élève à progresser plus rapidement.

L'évaluation de départ est programmée soit à l'inscription soit après l'obtention du code. Elle peut être réalisée sur simulateur ou directement sur véhicule, selon la formation choisie par l'élève.

À la fin de cette évaluation, le contrat de formation est établi et signé. Il est ensuite signé par l'élève, ainsi que par le représentant légal ou le payeur lorsque cela est nécessaire.

Le volume d'heures prévu est alors renseigné dans la fiche élève, ce qui permet d'organiser le planning des premières heures de conduite. Pour une formation traditionnelle au permis B, les 20 premières heures obligatoires sont planifiées en priorité.

Pendant la formation, les plannings peuvent être ajustés en fonction des besoins de l'élève, de sa progression et du résultat de l'évaluation de départ. L'objectif est de l'accompagner jusqu'au niveau souhaité, selon son parcours :

- conduite accompagnée ;
- conduite supervisée ;

massaglia

- préparation au passage de l'examen du permis de conduire.

**Un bilan est réalisé généralement entre 12 heures et 16 heures de formation** avec un representant legal present. Ce bilan permet de faire le point sur la progression de l'élève, les compétences acquises, les difficultés restantes et d'ajuster si besoin le volume d'heures prévu.

Pour les élèves en conduite accompagnée ou en conduite supervisée, il leur est demandé de revenir vers l'établissement environ un mois et demi avant la date souhaitée de passage du permis. Une leçon est alors programmée afin d'évaluer le niveau de l'élève et de décider si l'examen peut être planifié. Des heures supplémentaires peuvent être proposées si cela est nécessaire.

L'objectif de cet accompagnement est de permettre à l'élève d'atteindre le niveau attendu, de se présenter à l'examen dans de bonnes conditions et de favoriser la réussite au premier passage.

## Formation théorique générale : Code de la route

La formation théorique permet à l'élève d'acquérir les connaissances nécessaires pour comprendre les règles de circulation, anticiper les dangers et adopter un comportement adapté sur la route. Elle prépare l'élève à l'épreuve théorique générale du Code de la route.

**Thèmes abordés en formation théorique**, elle peut être organisée sous différentes formes :

- cours collectifs en salle ;
- tests de code ;
- corrections expliquées par un enseignant ;
- entraînement individuel ;
- accès à une plateforme de code en ligne ;
- livre de code et supports papier ou numériques ;
- stage de code proposé pour renforcer la préparation ;
- échanges avec les élèves sur les situations rencontrées.

Les cours peuvent être adaptés selon les difficultés des élèves et les thèmes à renforcer.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|
| **La circulation routière** | Règles de priorité, intersections, giratoires, feux, panneaux, marquages au sol, limitations de vitesse, dépassements, voies réservées, circulation en agglomération et hors agglomération. |
| **Le conducteur** | Installation au poste de conduite, vigilance, fatigue, alcool, drogues, médicaments, téléphone, distracteurs, temps de réaction, vision et perception du risque. |
| **La route** | Conduite de nuit, conduite par mauvais temps, routes étroites ou sinueuses, autoroute, voie rapide, adhérence, distances de sécurité et freinage. |
| **Les autres usagers** | Piétons, cyclistes, deux-roues motorisés, enfants, personnes âgées, véhicules lourds, transports en commun et véhicules prioritaires. |
| **Notions diverses** | Documents obligatoires, assurance, contrôle technique, infractions et sanctions, permis à points, comportement en cas d'accident. |
| **Premiers secours** | Protéger, alerter, secourir, conduite à tenir en cas d'accident, gestes simples de prévention. |
| **Prendre et quitter son véhicule** | Installation, réglages du siège, du volant et des rétroviseurs, port de la ceinture, vérifications avant le départ, sécurité lors de l'ouverture des portières. |
| **Mécanique et équipements** | Voyants du tableau de bord, pneumatiques, éclairage, freinage, niveaux, équipements obligatoires et entretien courant du véhicule. |
| **Sécurité des passagers et du véhicule** | Ceinture de sécurité, sièges enfants, chargement, remorque, comportement des passagers et sécurité à bord. |
| **Environnement** | Conduite économique, réduction de la consommation, limitation de la pollution, entretien du véhicule et choix des modes de déplacement. |

massaglia

## Formation pratique permis B ou B78

La formation pratique a pour objectif d'amener progressivement l'élève à conduire en sécurité, de manière autonome et responsable. Elle permet de travailler la maîtrise du véhicule, la compréhension de la route, le respect des règles de circulation, l'anticipation des dangers, l'adaptation de l'allure, le partage de la route et la préparation à l'épreuve pratique.

Chaque leçon comprend généralement un rappel de l'objectif, une mise en pratique, des explications de l'enseignant, des exercices adaptés au niveau de l'élève, un bilan de séance et la mise à jour du suivi pédagogique magestionzen sur application monpermiszen2 accessible pour l'élève et le/ou les representants légaux.

### Compétence 1 : maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul

- installation au poste de conduite ;
- réglage du siège, du volant, des rétroviseurs et de la ceinture ;
- connaissance des principales commandes ;
- démarrage et arrêt du véhicule ;
- dosage de l'accélérateur, du frein et de l'embrayage pour les véhicules à boîte manuelle ;
- maintien de la trajectoire et utilisation du volant ;
- passage des vitesses ;
- marche arrière, demi-tour et stationnement simple ;
- contrôle de l'environnement, utilisation des clignotants, observation et prise d'information.

Objectif final : l'élève doit pouvoir déplacer le véhicule en sécurité, à allure lente, en gardant le contrôle de sa trajectoire et de son environnement.

### Compétence 2 : appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- recherche des indices utiles ;
- placement sur la chaussée ;
- adaptation de l'allure ;
- respect des distances de sécurité ;
- franchissement des intersections ;
- règles de priorité ;
- giratoires ;
- changements de direction ;
- arrêts et redémarrages ;
- croisements et dépassements simples ;
- insertion dans la circulation ;
- conduite en agglomération et hors agglomération ;
- stationnements ;
- prise en compte des autres usagers.

Objectif final : l'élève doit être capable de circuler dans des situations courantes, en respectant les règles et en adoptant une conduite sécuritaire.

### Compétence 3 : circuler dans des conditions difficiles et partager la route

- circulation dense ;
- voies rapides et autoroute si possible selon le secteur ;
- conduite de nuit ou par visibilité réduite si possible ;
- conduite par mauvais temps ;
- dépassements ;
- insertion et sortie de voie rapide ;
- anticipation des comportements des autres usagers ;
- partage de la route avec les piétons, cyclistes, deux-roues et poids lourds ;
- adaptation de l'allure selon l'adhérence ;
- distances de sécurité ;
- situations à risque ;
- conduite économique et souple.

massaglia

Objectif final : l'élève doit être capable d'adapter sa conduite aux conditions de circulation, aux autres usagers et aux dangers potentiels.

### Compétence 4 : pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- préparation d'un itinéraire ;
- conduite autonome ;
- suivi d'une direction ;
- utilisation éventuelle d'un GPS ;
- prise de décision ;
- anticipation des erreurs possibles des autres usagers ;
- gestion du stress ;
- conduite économique ;
- vérifications intérieures et extérieures ;
- manœuvres ;
- préparation à l'examen pratique ;
- bilan de compétences.

Objectif final : l'élève doit être capable de conduire de manière autonome, responsable et sécurisée, en vue du passage de l'épreuve pratique.

## Outils pédagogiques utilisés

L'établissement utilise différents outils afin de faciliter l'apprentissage et le suivi des élèves :

- véhicule école équipé double commande ;
- simulateur de conduite;
- deux-roues école adaptés à la formation proposée ;
- salle de code ;
- supports vidéo ;
- séries de questions Code de la route ;
- plateforme d'entraînement en ligne ;
- livre ou support numérique de code ;
- stage de code proposé pour renforcer l'apprentissage ;
- livret d'apprentissage ;
- fiche de suivi pédagogique ;
- tablette ou outil numérique de suivi ;
- schémas explicatifs ;
- affiche panneaux de signalisation ;
- supports de cours thématiques ;
- piste de formation pour les exercices hors circulation lorsque nécessaire ;
- échanges oraux avec l'enseignant ;
- bilans réguliers de progression.
- Livret ou application revision verifications du véhicule en preparation de l'examen du permis B

## Suivi, examen et accompagnement après résultat

### Suivi et évaluation de la progression

La progression de l'élève est suivie tout au long de la formation. L'enseignant réalise un bilan en fin de leçon afin de vérifier les compétences acquises, les points à retravailler, l'autonomie, la capacité à appliquer les règles, la prise d'information, l'anticipation, le comportement face aux autres usagers et la préparation à l'examen.

Un bilan ou un examen blanc est réalisé lorsque son niveau est jugé suffisant par l'enseignant, en fonction des compétences attendues et de sa capacité à conduire en sécurité ( voir sur notre site internet onglet actualité "examen permis b"

massaglia

### En cas d'échec à l'examen

En cas d'échec à l'examen pratique du permis de conduire, l'établissement accompagne l'élève afin d'éviter une coupure trop importante dans son apprentissage.

Selon la formation suivie et la situation de l'élève, une conduite supervisée peut être propose à la suite d'un rdv préalable. Cette solution permet à l'élève de continuer à conduire, de conserver ses acquis et de gagner en expérience avant une nouvelle présentation à l'examen.

OU un bilan est réalisé avec l'enseignant afin d'identifier les points à retravailler et de proposer, si nécessaire, des heures supplémentaires adaptées aux besoins de l'élève.

Une seconde date d'examen est ensuite proposée selon les disponibilités de l'établissement, dans le respect des délais réglementaires applicables et des jours de carence. L'établissement s'efforce de représenter l'élève dans les meilleures conditions possibles, dans un délai maximum de trois mois lorsque les disponibilités d'examen le permettent.

### Après l'obtention du permis

Une fois le permis obtenu, l'établissement valorise la réussite de l'élève par une publication sur la page Facebook de l'auto-école avec seulement le prénom, avec son accord.

L'élève est également invité à venir à l'établissement afin de recevoir son disque « A », offert par l'auto-école.

À cette occasion, nous l'invitons à laisser un avis sur Google ou Facebook. Ces avis permettent aux futurs élèves de consulter les retours d'expérience des anciens élèves et de les aider dans leur choix au moment de s'inscrire dans notre établissement.

## Mise à disposition du public

Ce document est mis à disposition du public :

- à l'accueil de l'établissement ;
- sur demande auprès de l'équipe pédagogique ;
- par affichage ou consultation dans les locaux ;
- sur le site internet ou la page de l'établissement.

Il peut être remis à l'élève avant l'inscription ou pendant la formation afin de lui permettre de comprendre clairement le contenu et les objectifs de son parcours.

## Formation en conduite accompagnée AAC

La conduite accompagnée permet à l'élève d'acquérir davantage d'expérience avant le passage de l'examen pratique. Elle favorise une meilleure autonomie, une meilleure anticipation des risques et une progression plus régulière.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|
| **Contenu** | Évaluation de départ, formation théorique au Code de la route, formation pratique avec un enseignant, rendez-vous préalable avec l'accompagnateur, phase de conduite accompagnée, rendez-vous pédagogiques et suivi jusqu'à l'examen. |
| **Objectifs** | Appliquer les règles du Code de la route, conduire avec l'accompagnateur dans des situations variées, gagner en expérience, améliorer l'anticipation et préparer l'examen pratique dans de bonnes conditions. |

## Formation en conduite supervisée

La conduite supervisée permet à l'élève de compléter sa formation avec un accompagnateur, après accord de l'enseignant. Elle permet de renforcer l'expérience de conduite avant le passage ou le repassage de l'examen pratique.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|

massaglia

| | |
|---|---|
| **Contenu** | Formation théorique, formation pratique avec un enseignant, bilan de compétences, rendez-vous préalable avec l'accompagnateur, phase de conduite supervisée et préparation à l'examen pratique. |
| **Objectifs** | Renforcer les acquis, améliorer l'autonomie, conduire dans différents environnements, mieux gérer les situations complexes et se présenter à l'examen avec un niveau suffisant. |

## Formation boîte automatique B78

La formation sur véhicule à boîte automatique permet à l'élève d'apprendre à conduire un véhicule sans embrayage ni passage manuel des vitesses. Elle peut faciliter l'apprentissage pour certains élèves.

- installation au poste de conduite ;
- maîtrise du frein et de l'accélérateur ;
- utilisation du sélecteur de vitesse ;
- gestion de l'allure ;
- observation et placement ;
- intersections et giratoires ;
- stationnements ;
- conduite en circulation ;
- conduite autonome.

Objectif final : l'élève doit être capable de conduire un véhicule à boîte automatique en sécurité, en respectant le Code de la route et en adoptant une conduite responsable.

## Formation AM

La formation AM permet d'apprendre à conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur. Elle vise à sensibiliser les jeunes conducteurs aux risques spécifiques des deux-roues motorisés et à l'importance du comportement responsable.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|
| **Partie théorique** | Règles de circulation, signalisation, équipements obligatoires, casque et gants, risques liés à la vitesse, alcool, stupéfiants, médicaments, visibilité du conducteur et comportement en cas d'accident. |
| **Pratique hors circulation** | Installation sur le véhicule, démarrage, arrêt, équilibre, trajectoire, freinage, évitement et maniabilité à allure lente. |
| **Pratique en circulation** | Observation, placement sur la chaussée, adaptation de l'allure, distances de sécurité, franchissement des intersections, prise en compte des autres usagers et anticipation des dangers. |
| **Objectif final** | L'élève doit être capable de conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger en sécurité, avec un comportement responsable et adapté. |

## Formation 125 cm³ pour les titulaires du permis B depuis plus de 2ans

Cette formation permet aux titulaires du permis B concernés de conduire une motocyclette légère ou un scooter 125 cm³, dans le respect des conditions réglementaires. Elle vise à faire prendre conscience des risques spécifiques liés aux deux-roues motorisés.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|
| **Partie théorique** | Accidentologie des deux-roues, équipements de protection, visibilité, adhérence, freinage, trajectoire, risques liés aux angles morts et comportement responsable. |

massaglia

| | |
|---|---|
| **Pratique hors circulation** | Prise en main du véhicule, équilibre, démarrage, arrêt, freinage, maniabilité, trajectoire et position du regard. |
| **Pratique en circulation** | Insertion dans la circulation, positionnement sur la chaussée, distances de sécurité, adaptation de l'allure, franchissement des intersections, prise d'informations et conduite préventive. |
| **Objectif final** | Le conducteur doit être capable d'utiliser une motocyclette légère ou un scooter 125 cm³ en sécurité, en tenant compte de sa vulnérabilité et des autres usagers. |

## Formation permis A1 / A2

La formation moto a pour objectif de former des conducteurs capables de maîtriser leur véhicule, de circuler en sécurité et d'adopter un comportement responsable. Elle insiste particulièrement sur l'équilibre, la trajectoire, le regard, le freinage, l'anticipation, la vulnérabilité du motard, les équipements de protection et le partage de la route.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|
| **Formation théorique moto** | Réglementation spécifique aux deux-roues, équipements obligatoires et recommandés, risques liés à la vitesse, adhérence, trajectoires, freinage, alcool et stupéfiants, fatigue, visibilité, conduite de nuit, transport d'un passager, entretien de la moto et comportement en cas d'accident. |
| **Pratique hors circulation** | Installation sur la moto, béquillage et déplacement sans moteur, démarrage, arrêt, équilibre, regard, trajectoire, allure lente, freinage, évitement, demi-tour, changement de direction, maîtrise de l'embrayage, utilisation des commandes et vérifications de sécurité. |
| **Pratique en circulation** | Observation, placement sur la chaussée, adaptation de l'allure, distances de sécurité, franchissement des intersections, giratoires, dépassements, insertion sur voie rapide si possible, trajectoires de sécurité, anticipation des dangers, partage de la route et conduite autonome. |
| **Objectif final** | L'élève doit être capable de conduire une moto en sécurité, de façon autonome, en respectant les règles de circulation et en adoptant une conduite préventive. |

## Formation passerelle A2 vers A

La formation passerelle permet au titulaire du permis A2, après la durée réglementaire requise, d'accéder à la catégorie A. Elle a pour objectif de faire évoluer la conduite du motard vers des véhicules plus puissants, tout en renforçant la maîtrise, l'anticipation et la conscience du risque.

| Partie | Contenu et objectifs |
|---|---|
| **Partie théorique** | Expérience acquise depuis l'obtention du permis A2, analyse des situations à risque, puissance et comportement de la moto, freinage, trajectoire, équipement et comportement responsable. |
| **Pratique hors circulation** | Prise en main de la moto, maniabilité, freinage, trajectoires, maîtrise de l'allure, adaptation au poids et à la puissance. |
| **Pratique en circulation** | Adaptation de l'allure, trajectoires de sécurité, dépassements, insertion, anticipation, partage de la route, conduite autonome et comportement responsable. |
| **Objectif final** | Le conducteur doit être capable d'utiliser une moto de catégorie A en sécurité, en tenant compte de la puissance du véhicule, de son environnement et des autres usagers. |

massilia

massaglia